

Le Thème :

« Approche stratégique de la durabilité des entreprises par le Crédit Agricole »

Une entreprise est « organique » avec une espérance de vie parfois limitée.

Une entreprise agricole est spécifique à de nombreux niveaux, ce qui nécessite une visibilité à plus long terme afin que banquiers et acteurs professionnels puissent travailler durablement ensemble.

Installer des jeunes agriculteurs, développer des outils, accompagner dans la modernisation, l'adaptation et la mise en conformité des entreprises peuvent se faire uniquement si les acteurs financiers définissent des stratégies dans le cadre d'une relation gagnant/gagnant, en cohérence avec les attentes du consommateur, de la société, de l'environnement.

Une entreprise agricole doit être économiquement viable, répondre aux exigences réglementaires et aux attentes de la société.

Le Crédit Agricole en étant partenaire de la promotion de l'agriculture raisonnée, présent sur l'ensemble du territoire apporte au quotidien les réponses les plus adaptées de manière personnalisée.

- Des conseillers qui prennent en compte les réalités du terrain.
- Des outils de diagnostics qui permettent de valider avec objectivité nos décisions.
- Des partenariats avec l'ensemble des organisations agricoles, des pouvoirs publics pour définir les projets agricoles départementaux.

Sur le crédit :

- De prêter aux entreprises qui s'engagent à respecter :
  - o La conditionnalité des aides
  - o Les critères de prudence sur le plan bancaire ( cotation des risques )
  - o De conseiller une large gamme avec des options permettant d'adapter plus facilement son endettement.

Sur les services :

- Sécuriser le revenu : en proposant les assurances professionnelles, l'accès au marché à terme, aux informations stratégiques par internet

Un partenaire banquier qui accompagne dans le cadre d'une relation durable, les projets de vie des familles et des entreprises agricoles.